



Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Paris, le 24 mai 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

—  
**Didier Guillaume pérennise le Comité national d'éthique des abattoirs, lieu indépendant de concertation sur la protection animale**  
—

**Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation, Didier Guillaume, demande la pérennisation du Comité National d'Ethique des Abattoirs (CNEAb), en présence de Guillaume Garot, président du Conseil national de l'alimentation. Jean-Luc Angot, Inspecteur général de la santé publique vétérinaire, en assurera la Présidence et Pierre Le Neindre, spécialiste de la conscience et de la douleur animale, la Vice-Présidence.**

Le Conseil national de l'alimentation (CNA) avait validé en février 2019 les recommandations formulées par le Comité National d'Ethique des Abattoirs (CNEAb), mis en place en juillet 2017. Pendant près d'un an, une cinquantaine de participants, représentants des professionnels, de la société civile, des cultes, et de salariés, s'étaient réunis à 14 reprises pour formuler des recommandations portées collégialement.

Ces recommandations ont été remises ce jour par Guillaume Garot à Didier Guillaume, qui avait réuni pour cette occasion l'ensemble des membres du CNEAb ainsi que des collectivités territoriales, fortement concernées par la thématique.

Didier Guillaume a salué l'ensemble des participants pour la qualité de leur travail et le mode de fonctionnement retenu, basé sur la recherche de consensus. A l'heure où certains surfent sur le sujet des abattoirs pour jeter l'opprobre sur les filières animales, ce type d'instance est un outil formidable pour maintenir un dialogue constructif entre l'ensemble des acteurs.

Les abattoirs, ce sont 254 établissements d'abattage d'animaux de boucherie, et 3709 milliers de tonnes de viandes de boucherie qui sont produites chaque année. Près de 2000 agents du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation contrôlent quotidiennement la qualité des viandes et le respect de la réglementation sanitaire dans ces établissements.

---

Contacts presse :

**Service de presse de Didier Guillaume** - Tel : 01 49 55 59 74 ; [cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr)  
**Service de presse du ministère** - Tel : 01 49 55 60 11 ; [ministere.presse@agriculture.gouv.fr](mailto:ministere.presse@agriculture.gouv.fr)

---

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation  
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS  
[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr) - [www.alimentation.gouv.fr](http://www.alimentation.gouv.fr)

 @Min\_Agriculture

Didier Guillaume a appelé à la pérennisation de cette instance, ayant une vocation de consultation et d'échanges sur les orientations globales prises en matière de protection animale dans les abattoirs.

Les réflexions qui y seront conduites viendront alimenter la politique du Ministère sur le sujet.

Didier Guillaume : « A l'heure de la sortie du Grand Débat, le Comité national d'Ethique des Abattoirs est un exemple formidable de construction du consensus. Alors que les enjeux sociétaux n'ont jamais été aussi importants en matière de protection animale, le maintien d'un dialogue constructif avec les différentes parties prenantes est clé. »

**Plus d'informations sur le CNEAb et sa composition :**

[http://www.cna-alimentation.fr/v2/wp-content/uploads/2019/02/CNA\\_Avis-82-Comit%C3%A9-ethique-abattoirs.pdf](http://www.cna-alimentation.fr/v2/wp-content/uploads/2019/02/CNA_Avis-82-Comit%C3%A9-ethique-abattoirs.pdf)